

Index d'égalité entre les femmes et les hommes de 98/100

Index d'égalité entre les femmes et les hommes de 98/100

2019.08.26

2019.08.26

2022.08.31

La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel oblige les entreprises à des résultats pour lutter contre les écarts de salaire entre les femmes et les hommes. L'index de l'égalité Femmes-Hommes est un outil pratique pour faire progresser les entreprises. Au titre de l'année 2018, Haute-Savoie Habitat a atteint la note globale de 98 points sur 100.

La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018 vise à faire du principe d'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes une "obligation de résultat".

En tant qu'entreprise de plus de 250 salariés, nous avons calculé 5 indicateurs pour obtenir cette note finale de 98/100 :

- L'écart de rémunération entre les femmes et les hommes
- L'écart du taux d'augmentation individuelle de salaire (hors promotion) entre les femmes et les hommes
- L'écart de taux de promotion entre les femmes et les hommes
- Le pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année de leur retour de congé maternité, si des augmentations sont intervenues au cours de la période pendant laquelle le congé a été pris
- Le nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les dix salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Oui
Oui

